

Insertion : une 2e chance à Clichy

Patrick Devedjian a inauguré, à Clichy, le premier site de l'École de la deuxième chance (E2C 92), dans les Hauts-de-Seine. La prochaine devrait voir le jour à Bagneux.



CG92/JEAN-LUC DOLMAIRE

Patrick Devedjian entouré d'Édith Cresson, présidente de la Fondation des Écoles de la deuxième chance, Maurice Leroy, ministre de la Ville, Gilles Catoire, maire de Clichy et Jean-Paul Huchon, président de la Région Île-de-France.

« *Cette école a changé ma vie* », c'est le discours qu'ont eu les jeunes venus signer leurs attestations de compétences acquises lors de leurs stages en entreprises. Aujourd'hui, ils sont 116 issus de tout le département, sans diplôme ni qualification et sortis du système scolaire depuis au moins un an, à tenter leur chance pour un retour réussi dans la vie active. Ils ont entre 18 et 25 ans et bénéficient, grâce à cette école de la deuxième chance, d'une formation en alternance adaptée. Ngenza, Danny ou Céline ont remercié « *l'équipe pédagogique, attentive et présente* », toujours à les « *pousser vers le haut* ». À l'issue de la remise des attestations, des conventions de partenariat ont été signées entre l'E2C, La Poste, le CFA FormaPoste et l'entreprise Bouygues Immobilier.

Le choix de Clichy

Il s'est d'abord fait en raison des caractéristiques économiques et sociales des villes de la Boucle Nord (5 zones urbaines sensibles (Zus) et 4 zones de redynamisation urbaine (Zru)) des Hauts-de-Seine et de la mise à disposition de locaux par la commune. Le taux de chômage y est supérieur à la moyenne départementale. Il existe désormais une E2C dans chaque département d'Île-de-France.

Celle de Clichy a ouvert ses portes en mars dernier. L'association porteuse du dispositif a été créée en novembre 2009, et réunit le conseil régional, le conseil général, onze communes de la Boucle Nord, des entreprises privées et la CCIP des Hauts-de-Seine.

L'E2C 92 est financée aussi part l'État et le Fonds social européen. Le Département a participé à hauteur de 106 909 €. « *Dans les Hauts-de-Seine, 7 070 jeunes actifs de 18 à 24 ans étaient en demande d'emploi à la fin du mois de juin 2011, ce qui représente près de 10 % des jeunes actifs* » a précisé Patrick Devedjian.

Conditions d'admission

Les stagiaires doivent être volontaires pour s'engager dans un parcours d'insertion professionnel exigeant : 35 heures de présence par semaine, alternance régulière avec l'entreprise, ponctualité... Ces différents critères sont appréciés lors de l'entretien d'accueil et pendant une période d'essai d'un mois à l'issue de laquelle est signé un contrat d'engagement. Le suivi personnalisé de chaque stagiaire sur l'ensemble de son parcours à l'E2C dure au maximum dix mois et demi. L'E2C de Clichy peut accueillir jusqu'à deux cent jeunes.